

Sainte-Suzanne

«LUTTER POUR UN AVENIR MEILLEUR»

Lors de l'inauguration de sa permanence samedi, le candidat du Parti Communiste Réunionnais à Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel a tenu un discours rassembleur, car «seule l'union permet de gagner les luttes». Des luttes contre la pauvreté, la précarité, le chômage, pour une ville agréable, sécurisée, «où il fait bon vivre», a évoqué ce dernier.

Devant plus de 350 militants et militantes, Maurice Gironcel a inauguré sa première permanence à Quartier Français, lieu symbolique dans l'histoire de La Réunion. Berceau du peuplement de l'île, Quartier Français est aussi au cœur des luttes depuis de nombreuses années.

Les limites du gouvernement

La France tente toujours de sortir de la crise. Pour cela, le gouvernement a lancé de nombreuses réformes, destinées à faire des économies. Ces économies de 50 milliards sont faites sur le dos du peuple. En remettant en cause l'allocation chômage, la retraite, et en mettant en place des pactes et plans destinés à satisfaire le patronat, le peuple est pris à la gorge. D'ailleurs, contrairement à ce qu'avait promis le président François Hollande, la courbe du chômage ne s'est pas inversée. Pire, avec les lois mises en vigueur comme l'ANI (accord national inter-professionnel), la retraite, le droit des travailleurs a été remis en cause. Le gouvernement a décidé d'atteindre ses objectifs au détriment de ses concitoyens.

Sortir La Réunion de la crise

Sur la base du contrat signé à Saint-Louis, en avril 2012, avec le candidat François Hollande, le PCR s'était engagé à ses côtés pour la présidentielle. Mais aujourd'hui, le contrat est rompu. Les engagements passés (autonomie énergétique, autosuffisance alimentaire, tram-train) n'ont pas été tenus. Le gouvernement va désormais sur une voie anti-sociale, avec la suppression du RSTA pour les travailleurs les plus démunis, la fin de la prime COSPAR et toutes les coupes engagées par le gouvernement auprès des collectivités.

La crise est due essentiellement à un système qui a atteint ses limites en France, mais surtout à La Réunion. Face à la hausse du chômage, le gouvernement mise sur les contrats aidés, les emplois d'avenir, la Garantie Jeunes et tous types de contrats précaires, qui ne répondent pas sur le long terme aux besoins des

gens. «On ne peut pas construire son avenir avec un contrat précaire».

Casser les monopoles

Aujourd'hui, les Réunionnais sont étonnés. La cherté de la vie pèse chaque jour un peu plus sur les ménages. Le monopole dans le secteur alimentaire pousse les Réunionnais à mal consommer et à attendre des importations. Il n'y a pas que dans l'alimentaire, que l'emprise des grandes sociétés pèse sur nous. La Réunion est dépendante des monopoles depuis plus de 60 ans, le tout orchestré par les gouvernements successifs. La grève des stations service est un exemple flagrant de cette dépendance vis à vis des pétroliers, qui parviennent d'ailleurs à faire plier le gouvernement. A l'heure où chacun admet l'impact des changements climatiques, on est encore dépendant du pétrole.

Dans le passé, La Réunion était la pionnière de l'énergie renouvelable et allait tendre vers l'autonomie énergétique. Alors les Réunionnais auraient pu compter sur un transport en commun propre, le tram train, leur évitant d'attendre pendant des heures dans les stations essence à la veille d'une grève. Ces menaces sur notre quotidien (alimentaire et pétrolier) doivent cesser, on peut toujours attendre des autres. Nous, Réunionnais, nous le kapab. Capables de cultiver ce dont on a besoin pour vivre. La situation des planteurs est catastrophique aujourd'hui. Le cyclone Bépisa a détruit des kilomètres carrés de terres maraîchères, et pourtant Sainte-Suzanne n'a pas été classé en zone sinistrée. Voilà, une injustice à dénoncer pour les agriculteurs de notre commune. Il faut lutter pour défendre leurs intérêts parce que tout seul, c'est difficile.

C'est ensemble ensemble que l'on pourra imposer la protection de nos terres, mais aussi de notre canne à sucre. Il faut se rappeler 1955 lors du combat historique mené par les ouvriers et les planteurs pour sauver leur usine. C'est par la lutte qu'ils ont gagné et c'est par l'union qu'ils ont pu mener cette lutte.



Forte mobilisation pour l'inauguration de la permanence de Maurice Gironcel à Quartier-Français.

En avant pour la lutte!

Depuis des décennies, le Parti Communiste Réunionnais dénonce l'intégration et l'assimilation au système français. Le calendrier scolaire est un exemple fondamental dans cette lutte. Comment peut-on laisser nos enfants travailler dans des classes à 35°C. Le climat à La Réunion n'est pas le climat en France. Le calendrier climatique est la seule solution. Pas besoin de concertation, pas besoin de changement. Le calendrier climatique doit préserver nos enfants des dangers du climat et doit leur permettre de travailler dans un environnement sécurisé et serein. Parmi les vraies batailles de fond: l'emploi des Réunionnais. Aujourd'hui, trop de Réunionnais n'ont pas de travail. Cette situation est inadmissible, mais elle est surtout une lutte globale pour La Réunion. On ne peut pas aujourd'hui diviser la population sur des questions politiciennes, mais unir tout le monde pour imposer le recrutement de réunionnais dans les secteurs public et privé. Les postes disponibles à La Réunion ne doivent pas échapper aux Réunionnais. Il y va de l'avenir de notre pays.

«Si on ne lutte pas, on ne gagne pas»

Pour pouvoir mener ces luttes pour Sainte-Suzanne, il faut une équipe qui soit à l'écoute de la population, qui en cette période de crise a besoin d'être accompagnée. C'est le sens que nous voulons donner à cette permanence qui est ouverte à la population. Permettre à chaque citoyen de s'exprimer, de donner son opinion, de participer à la construction de sa commune et de son pays. «Si on ne lutte pas, on ne gagne pas». Pour Maurice Gironcel et toute son équipe, les combats que l'on mène se font essentiellement dans l'unité. C'est pourquoi, il faut la solidarité entre tous pour mener la lutte des municipales, cela passe par l'union des forces vives, et notamment du mouvement d'Eddy Adekalom (PACTE). Le temps de la division et des disputes doit prendre fin parce que le plus important est de se réunir sur l'essentiel. D'autres permanences vont s'ouvrir, pour que chacun apporte sa contribution, et que le candidat et ses colistiers soient le plus proche de la population. C'est par la lutte, que nous tous militants et militantes prendrons part au développement de notre commune et de notre pays.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

Première victoire du réveil de la jeunesse

Hier s'est tenue une commission technique au Rectorat. Le Recteur a présenté un nouveau calendrier scolaire. En 2015, 2016 et 2017, la rentrée sera reportée d'une semaine par rapport au projet initial. C'est la confirmation que la mobilisation fait bouger les choses.

Depuis en effet une semaine, des jeunes sont sortis dans la rue pour protester contre un calendrier aberrant. Dès le passage de Bejisa début janvier, le PCR avait tiré la sonnette d'alarme. Il prévenait des conséquences dramatiques d'une rentrée en plein été et appelait à la mobilisation pour refuser une décision prise en dépit du bon sens. Plus de 200.000 jeunes et leurs encadrants allaient en effet retourner à l'école alors que la menace des cyclones n'est pas écartée. De plus, le 20 janvier est au cœur de l'été et ses températures caniculaires.

Force est de constater que depuis la création de l'Académie de La Réunion, l'administration s'est obstinée à rogner les vacances d'été au profit de celle d'hiver.

Il n'a pas fallu plus d'une semaine pour que des jeunes se lèvent et dénoncent cette décision. Ce réveil de la jeunesse est un atout formidable pour notre pays. Il vient de donner ses premiers résultats. Les jeunes ont imposé que la question du calendrier scolaire soit de nouveau mise en débat. Hier, l'administration a été contrainte à un premier recul, c'est une première victoire pour les jeunes, gageons qu'elle ne soit pas sans lendemain.

C'est en effet un encouragement à remettre en cause l'ordre établi et à rétablir un calendrier en rapport avec notre réalité. Car les jeunes viennent de donner un coup d'arrêt à une offensive continue depuis 30 ans. Ceux qui tentent d'aligner notre pays sur la réalité d'un pays d'un autre hémisphère vont maintenant réfléchir à deux fois avant de continuer, les jeunes sont vigilants et cette première avancée montre qu'ils sont capables de faire bouger les choses.

J.B.



Le jour se lève sur Antananarivo, avec la stabilité politique, Madagascar est à l'aube d'un grand développement. Quelle sera la place de La Réunion dans ces profonds changements?

Conférence de presse de Paul Vergès

Intégrer La Réunion dans une dynamique internationale

Lors de sa conférence de presse dimanche dernier, le sénateur Paul Vergès a évoqué les négociations en cours concernant les Accords de Partenariat Économique (APE), alors que les pays africains ont une croissance économique en expansion.

«L'Afrique s'est réveillée et pour la première fois, les États-Unis vont organiser une conférence avec les pays africains, à Washington. C'est une première, mais on sait que les Américains essaient de faire face à la montée de la Chine et de l'Inde et à la croissance africaine» a expliqué Paul Vergès.

L'émergence du continent africain

Depuis plusieurs années, les pays africains parviennent petit à petit à développer économiquement leur pays, des difficultés persistent comme le développement humain, la pauvreté, la corruption et la fuite des cerveaux. Cependant, depuis le début du siècle, l'économie africaine est devenue attractive pour les pays Occidentaux. Le sénateur a évoqué les taux de croissance de plusieurs pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, avec 8% de croissance en 2013, 7,9% pour le Ghana, 7% pour le Mozambique «pas loin de chez nous», 7% pour la Tanzanie. «Le FMI (fonds monétaire international, ndlr) prévoit pour 2014 une croissance globale de 6%», a indiqué Paul Vergès.

Face à de telles données et évolutions, «la France est en train de se débattre avec une croissance de 0,4%», à laquelle s'ajoute «une crise européenne», a indiqué le sénateur. Ce dernier a évoqué «l'enjeu planétaire» en cours, car

la Chine, l'Inde et les États-Unis se tournent vers les pays africains ce qui «aura des conséquences sur les pays voisins», dont La Réunion.

Le bouleversement de l'ordre mondial en cours met les pays émergents au devant de la scène, quand les pays occidentaux tentent de sortir de la crise économique et financière due à leur mode de développement économique. Désormais, les pays africains s'associent non plus avec les anciennes colonies, mais avec les pays émergents comme le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie. «C'est un renversement extraordinaire», a expliqué Paul Vergès.

Des opportunités à côté de «chez nous»

La croissance des pays africains est, pour le sénateur, un potentiel pour La Réunion. En effet, avec un taux de chômage avoisinant les 30%, dont 60% chez les jeunes, de nombreux pays voisins ont «besoin d'aide». Une aide que les jeunes diplômés de La Réunion apportent dans le cadre d'une coopération gagnante-gagnante. Paul Vergès a évoqué le cas de Madagascar, «où les richesses sont exploitées par le Canada», mais aussi les États-Unis et la Chine. Face à l'expansion économique, sociale et humaine de l'île sœur, «c'est maintenant que La Réunion peut jouer de ses atouts. La demande existe du côté malgache, qu'est-ce qu'on attend pour les aider à se développer».

«Fossé entre la réalité concrète et les discours entendus»

«Le siècle entier va être marqué par la croissance démographique et les changements climatiques» a affirmé Paul Vergès. «C'est la plus grande révolution planétaire» a-t-il indiqué, espérant que la conférence de Paris en 2015 sur le climat «fixe des objectifs contraignants pour atténuer les phénomènes climatiques et adapter les territoires». D'ailleurs, dans un tel contexte, le sénateur se demande si «la crise mondiale va trouver une fin».

En plus de la hausse démographique, il faut compter sur les découvertes quotidiennes en matière de recherche et innovation, qui permettent d'améliorer les conditions de vie, tout en remettant en cause certains savoir-faire dits «traditionnels». Ce dernier déplore que «dans la campagne électorale actuelle, il y a un fossé entre la réalité concrète et les discours entendus. Tous les problèmes vont se poser maintenant, on a l'expliqué, il faut informer, se concerter, discuter, car aucun parti ne peut dire qui à lui seul peut changer les problèmes de La Réunion». Raison pour laquelle, «réveillons nous! Prenons conscience de la gravité de la situation», a conclu Paul Vergès.

Sailin

Un article d'Eugène Rousse

Le nouveau calendrier scolaire est inacceptable

Les manifestations des collégiens et des lycéens qui viennent de se dérouler à La Réunion nous conduisent à rappeler que l'organisation de l'année scolaire dans notre île doit tenir prioritairement compte du climat du pays. Il est en effet incontestable que c'est notamment le climat qui conditionne les fluctuations des activités physiques et intellectuelles de l'enfant. C'est pour cette raison que la loi d'orientation du 10 juillet 1989, relative à l'éducation, donnait pour la première fois au recteur de La Réunion la possibilité d'adapter le calendrier scolaire de la République à notre île, afin de mieux prendre en compte les contraintes climatiques et géographiques réunionnaises. S'il n'est pas fait état de cette possibilité dans la loi d'orientation et de programmation du ministre Vincent Peillon datée du 8 juillet 2013, c'est parce que ce dernier s'est abstenu d'aborder le problème de l'organisation de l'année scolaire. Ce qui est pour le moins surprenant quand on sait l'importance accordée aux rythmes scolaires dans l'entreprise de refondation de l'École de la République engagée par l'actuel ministre de l'Éducation nationale.

D'importants changements négatifs

Cela dit, voyons la place occupée dans notre île par les vacances d'été et d'hiver depuis près d'un siècle. De 1922 à 1960, les vacances débutent le 23 décembre et s'achèvent début mars. Les vacances d'hiver, d'une durée d'un mois jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sont allongées d'une dizaine de jours de 1945 à 1960. Autres modifications importantes subies par les vacances d'hiver de 1960 à 1968 : elles sont fixées du 7-8 juillet au 17-20 août. Puis du 10-12 août à la mi-septembre de 1969 à 1983. Ces changements n'ont toutefois aucune incidence sur les durées des vacances d'été et d'hiver, qui sont respectivement de 9 et 5 semaines, avec de légères variations selon les années. Il faut attendre la création de l'Académie de La Réunion le 4 novembre 1984, pour que d'importants changements négatifs interviennent dans l'organisation de l'année scolaire. Peu après sa prise de fonction, en décembre 1984, le recteur Jacques Georget estime que les longues vacances d'été sont soi-disant «un handicap pour les élèves et nos services» et il décide unilatéralement que le mois de février ne doit plus être un mois de repos scolaire.



Cette année, les brasseurs d'air sont loin de compenser un incroyable coup porté aux jeunes Réunionnais. En 20 ans, la rentrée scolaire est passée de début mars au 20 janvier.

Devant la vague de protestations suscitée par une telle décision, Jacques Georget accepte une concession en fixant au 17 février la fin des vacances d'été, tout en ne cachant pas qu'il n'entend pas renoncer à son projet initial.

Un grignotage continu

Le processus de réduction de la durée des vacances d'été est désormais engagé. La durée du repos scolaire en février passe de 17 jours en 1986 à 11 jours en 1988, puis à 4 jours en 1996 et à 3 jours en 1999. À compter de cette date, débute le grignotage des vacances du mois de janvier, qui l'an prochain ne comportera plus que 15 jours de repos scolaire si le projet de calendrier actuellement appliqué est maintenu en place. Il suffira alors de réduire d'une dizaine de jours les vacances de janvier pour obtenir l'alignement de notre calendrier scolaire annuel sur celui de la France hexagonale; ce qui n'est souhaité que par une infime minorité de Réunionnais. Il est bon de souligner que la réduction des vacances d'été s'est accompagnée d'un allongement important des vacances d'hiver (juillet - août), qui sont passées de 29 jours en 1991-92 à 44 jours en 1994-95 et à 48 jours à compter de 2014-2015. Nos élèves se trouvent donc au repos à une époque de l'année où les meilleures performances physiques et intellectuelles sont susceptibles d'être enregistrées.

En outre, obligation leur est faite de travailler pendant les étés chauds et humides, au moment où ils sont confrontés à «de grandes difficultés biologiques et psychologiques»; ce qui est tout simplement scandaleux.

Des prises de positions éclairantes

Si nous en sommes arrivés là, c'est parce qu'il y a eu manifestement carence en matière d'information de la part des responsables de l'Éducation nationale à La Réunion lors des modifications successives du calendrier scolaire voulues par le législateur en 1989.

L'argumentaire accompagnant parfois les propositions de modifications du calendrier scolaire n'a jamais fait état d'un certain nombre de prises de positions susceptibles d'éclairer les personnes dont on sollicite l'avis. Rappelons-en quelques unes :

- En 1979, la direction diocésaine de l'enseignement catholique à La Réunion rend publiques les raisons pour lesquelles elle estime «logique» le recours à l'année climatique.
- En 1982, la commission «vie scolaire», créée par le Vice-rectorat et dont les travaux s'étalent sur plusieurs mois, conclut à l'unanimité à la nécessité d'un repos de 2 mois pendant la saison chaude.
- Le 25 mai 1988, au cours d'une conférence donnée à Saint-Denis, le directeur de l'unité de pédo-psy-

chiatry de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), Hubert Montagner, venu à La Réunion à la demande du Conseil régional, déclare qu'ici «les vacances d'été doivent être d'une durée de 2 mois», comme dans les autres départements français.

- En 1988, le journal «Le Quotidien de La Réunion» effectue auprès de ses lecteurs un sondage, dont les résultats sont les suivants : 89,2% optent pour le changement; 10,8% pour le statu quo; 42,3% sont favorables à l'année climatique.
- Les 10, 11 et 12 juillet 1990, se tient à Saint-Denis un «colloque sur l'Éducation». À la suite de ce colloque, la directrice de l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP), Francine Best, déclare : «il serait désastreux que le calendrier scolaire de La Réunion soit identique à celui de la métropole. (...) Il est certain que le calendrier 1990-91 (48 jours de vacances d'été) ne tient pas assez compte des conditions climatiques. (...)».

L'avis du CAEN non respecté

Le calendrier dont parle Francine Best a été arrêté le 30 mars 1990 au cours d'une réunion du Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), présidé par le préfet, Daniel Constantin. Afin de calmer le mécontentement provoqué ce jour-là par la décision du CAEN, le représentant de l'État estime nécessaire d'annoncer à la télévision «qu'il n'est pas

envisagé de réduire la durée des vacances d'été».

Cette annonce n'entamera toutefois en rien la détermination du Rectorat à écourter à tout prix le repos scolaire du mois de janvier et à allonger les vacances de l'hiver austral. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir que le 15 décembre 2001, au terme d'un débat houleux, le projet de calendrier retenu par le recteur n'a recueilli au CAEN — composé de plus de 50 membres — que 7 voix. Les représentants syndicaux de l'UNSA, de la FSU, de la CGTR et de la CFDT votant contre.

Le recteur a ainsi violé le décret du 14 mars 1990, qui lui fait obligation de tenir compte de l'avis du CAEN.

Le recours au calendrier climatique

S'agissant d'un problème qui concerne tous les Réunionnais, comment ne pas déplorer que les 24 municipalités de l'île n'aient pas été associées à l'élaboration du calendrier scolaire pour les 3 prochaines années ? On peut aussi se poser la question de savoir si tout a été mis en œuvre pour une véritable information des parents et des élèves, préalablement à leur consultation. Il est permis de penser que le Rectorat finira par admettre qu'à La Réunion comme dans tous les pays du monde, la plus longue période de repos scolaire doit se situer en été. Pour atteindre cet objectif, le Rectorat peut, par exemple, écourter de deux semaines les vacances d'hiver et d'une semaine les coupures de mars et de mai, comme l'y autorise l'article 1 (titre I) du décret du 14 mars 1990. Ce qui nous conduirait à des vacances d'été d'une durée égale à celle de la France. On nous objectera que ces vacances d'été, placées au cœur de l'année scolaire, entraîneraient une déperdition des acquis de l'ordre de 25%. Un préjudice qui, selon nous, peut être réparé par un travail s'effectuant dans de meilleures conditions climatiques.

Voilà, rapidement exposées, quelques observations et propositions qui n'ont qu'un seul but : améliorer le rendement de notre système éducatif tout en souhaitant le recours au calendrier climatique, qui tôt ou tard devra s'appliquer à La Réunion.

Eugène Rousse,
ex-membre de la commission
«vie scolaire»
créée par le Vice-rectorat en 1982

Après le succès du meeting de vendredi

En avant vers la victoire à Saint-André

La salle Amourdom était pleine à craquer vendredi soir lors du meeting de lancement de la campagne de la liste de Joé Bédier.

Aux côtés de la tête de liste, sont intervenus Gélita Hoarau et Paul Vergès. Ce premier temps fort a donné le

ton de la campagne. La dynamique est lancée, le rassemblement s'élargit et en avant vers la victoire à Saint-André.



Autour de Gélita Hoarau et Joé Bédier, une forte mobilisation.

» Di sak na pou di

Olivier Hoarau pas crédible : il brûle aujourd'hui ce qu'il adorait hier !

On sait qu'un(e) candidat(e) à un poste électif a souvent tendance à promettre monts et merveilles et à prétendre pouvoir tout changer. Olivier Hoarau n'échappe pas à ce réflexe, mais ce qui chez lui ruine toute crédibilité, c'est qu'on a affaire à un candidat qui a été maire-adjoint au Port jusqu'au jour où, brusquement, il a trouvé que tout était bon à jeter.

A partir de ce moment-là, il a développé un discours de critique systématique résumé dans le slogan radical (et ridicule!) : «Le Port se meurt». Comme si la peste et le choléra s'étaient abattus sur la ville. Qui a changé? La ville ou lui-même? Était-il aveugle jusqu'au jour où, miraculeusement, la réalité se serait révélée à lui? Était-il sourd aux plaintes des électeurs jusqu'au jour où il aurait entendu leurs voix? Car, en tant qu'élus de la majorité actuelle depuis 2008, il n'a jamais, jamais émis une critique publique, encore moins manifesté son opposition par un vote.

Mais il y eut 2012 et les élections législatives: un poste de député suppléant dans la 2ème circonscription lui a été offert par Huguette Bello. Il en fut telle-

ment transformé que dès lors ce fut comme sa carte de visite: c'est ainsi qu'il se présentait avec suffisance dans les rencontres officielles, alors qu'une suppléance n'est qu'une fonction éventuelle en cas de défection du titulaire. Mais ce n'était que la première marche dans son plan de carrière. Ce qu'il visait, c'était le poste de premier magistrat de la ville du Port. Olivier Hoarau nouveau était né.

L'élus de la majorité toujours d'accord a laissé place à un ambitieux qui veut tout mettre à terre pour reconstruire selon ses plans. Il en perd jusqu'au sens du respect. Ainsi, lors de la dernière séance du conseil municipal, il a violemment pris à partie la conseillère municipale Martha Grimoire, l'accusant de gestion de fait et clamant son intention d'interpeller la Chambre régionale des comptes. Sans vergogne, il se permet de menacer une élue portoïse qui s'est dévouée toute sa vie à sa ville.

Pour justifier son revirement et, du même coup, masquer son ambition personnelle, il dresse un tableau désastreux de la situation de la ville portuaire. Logement, aménagement, vie associative, sport, culture, rien ne va plus! Ainsi Oli-

vier Hoarau peut jouer au Zorro. C'est tellement excessif qu'on peut difficilement le prendre au sérieux. Combien d'observateurs, économiques, sociaux, culturels, sans compter, bien évidemment, les Portoïses et les Portoïses, soulignent les efforts entrepris au Port dans différents domaines et les résultats obtenus! Bien sûr, eux, ils ne briguent pas le poste de maire.

Olivier Hoarau nouveau a tellement de mal à assumer sa nouvelle posture qu'il navigue entre un discours catastrophiste et une réappropriation sans complexe des projets de l'actuelle majorité. Tantôt il parle de «ruines» ou «d'élus fantômes», tantôt il s'accapare les programmes en cours comme l'ouverture de la ville sur la mer ou la construction d'un centre funéraire. Difficile de brûler aujourd'hui ce qu'on adorait hier! Difficile de jouer au sauveur! A n'en pas douter, la population portoïse saura voir clair dans son jeu.

Particia Fimar
Sabine Le Toullec
Paule Wolff
Zoubert Haribou

Otè!

Konm in nafèr ou la fine viv é ki roviin !?

Lot zour moin tapré parl la nostalgiz... Albert Camus, écrivin filizof alzérian, kan mi lir a li koué i évok a moin dan mon vi, mon péi, mon fami, la povreté tousala. Na in lekspresyon fransé i parl «le sentiment du déjà vécu». Souvan, zot osi, pa riink moin, zot la du fine romarké, din kou, i pas in nafèr rapid dan out tèt, oui di ou oui pans: «mé moin na linpresyon moin la fine viv sa!?» I pé èt dan in konversasyon, in zest, in aksyon ou lapré fé.

A moin, zordi, mi arfé sertin zaktivité mon bann paran, sirtou mon papa té i fé sa, 365 zour si 365; mon papa lé mor; moin na dzanfan koté moin; mi arvoi mon papa dan moin é moin dan mon bann zanfan. Mi pans zot i réaliz inn ti pé; ma pran dé troi zégzanp.

In zour mi voi lo zié mon vié – lo zié droit - ék in gran tré rouz dan lo blan; mi sort lékol; mi dmann a li sé koué sa: «sa sé in brans ver la fouèt a moin si lo koté, moin la pa giny évité...» la lo zié i res rouz o moin 15 zour! Zordi konbiinn foi moin la fayi trap in kou d brans kakasi pareiy...

Mon vié té i lav son dé min in manière... zordi mi artrouv lo minm zest: frot dési, dédan, doi par doi, si lo koté... lo dé pié osi avann mont si d li koté monmon; dann kivèt - lontan nou té i di bandez - in pié i frot lot, lo min i arviin asè sa; ankor komé la nou na servièt; lontan sifon n pié... San konté kan ou la pré travay dann boi, lo ti féiy i sort an lèr i rant toultan dan out zié; blésir, boi pointi i plis out bra, i singny...

Ki kalité soufrans nout bann zansèt la pasé, san krié, san pléré, san domandé siouplé; zot bann konba minm politik. I fo zordi nou na in respé.

Konm in nafèr ou la fine viv é ki roviin!

Justin